

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 24/06/2024

**La séance débute à 20H30**

**Présents :** Aurélien Bielsa, Aline Degeilh , Yvon Lassalle, Agnès Rialland, Isabelle Bodineau, Robert Marchand, , Jean-Francis Barraud, Elsa Eberstein

**Absent :** Mélodie Pareau, Bruno Watrin

**Secrétaire de séance :** Agnès

## Ordre du jour :

- Décisions modificatives budgétaires des budgets annexes
- Etat d'avancement de la réflexion et de la participation des projets communaux
- Exécution des projets en cours
- Demande auprès des Communes forestières / biens vacants et sans maître
- Questions et contributions diverses

## Conseil municipal :

### 1. Budget primitif communal et budgets annexes

#### - Décisions modificatives budgétaires des budgets annexes

A la demande du percepteur, il faut régulariser les budgets annexes afin qu'ils soient équilibrés dans les écritures budgétaires.

#### **Estanquet :**

A l'article 023 nous avons noté en virement à la section d'investissement 101205

Il faut corriger en notant à l'article 1321 : – 101205 et au 021 +101205

#### **Maison Douat :**

A l'article 023 nous avons prévu 39788 de virement à la section d'investissement et au 021 un virement de 4892, pour rectifier et être à l'équilibre,

Il faut noter au 1321 (recettes investissement) -34896 et au 021 : + 34896

**Intérêts d'emprunts :** il faut reprendre les intérêts 2024 soit 4463 pour 2024

Modifications : dépenses article 588 : +5

Article 66111 (intérêts) 2678

Article 752 (recettes loyer ) 2683

**Dette au SDE 09 :** entre 2011 et 2021 nous avons des arriérés de capital à régulariser.

Les dépenses d'investissement doivent être portées au 168758 à 4786.87 et au 1068 (recettes d'investissement) il faut également noter 4786.87.

**Délibération : accord à l'unanimité pour ces modifications**

## - Etat d'avancement de la réflexion et de la participation des projets communaux

Pour donner suite aux divers retours des écoutes territoriales et du travail réalisé par Corentin, il ressort la nécessité de prendre du temps pour informer, associer le maximum de personnes à la réflexion sur ces projets.

**Pour le verger communal** en projet à Pailhès :

Yvon a pu visiter des projets du même type dans d'autres ville et village avec une gestion communale en régie. Projets maraîcher et/ou vergers, plus ou moins grands, avec une utilisation des produits pour les cantines scolaires. Les investissements étaient très différents d'un projet à l'autre selon la commune concernée et la taille des exploitations. Il est indispensable de commencer à petite échelle et de développer ensuite.

Il est important de relancer une information claire et de proposer des groupes de réflexion entre élus, techniciens et habitants pour une réelle implication citoyenne dans un projet adapté.

Nous avons sollicité les organismes financeurs, mais rien n'est décidé à ce jour, nous n'avons pas encore de retour de notification. Le PETR pourrait financer un prestataire animateur pour ces groupes de travail.

**Délibération : ok pour lancer ce projet et entamer la démarche d'information et de consultation. Adoptée à la totalité des voix.**

**Pour la grange** : les demandes de subventions seront déposées en fin d'année pour 2025. Il faut revoir avec les associations et l'architecte quels sont les usages actuels, ceux souhaités et les besoins techniques de sécurité et d'amélioration du bâtiment.

## - Exécution des projets en cours

Les travaux de la cour de l'école sont actés DETR notifiée, en attente réponse du Département. Il semble que l'entreprise ne puisse intervenir cet été comme demandé, à défaut les travaux seront effectués aux vacances de toussaint.

Le mur de Bouche : notifications reçues, il faut relancer l'entreprise.

Pour ces deux projets le coût totale st de 45450€ avec une DETR annoncée de 17144.

Pour le mur la région verse 6900€ et le département 6975€

## - Demande auprès des Communes forestières / biens vacants et sans maître

La commune pourrait adhérer aux Communes forestières par une cotisation de 137€ par an. Cela nous permettra de les solliciter pour connaître les biens vacants et sans maître de notre territoire afin de pouvoir éventuellement en disposer.

**Délibération : adoptée à l'unanimité des voix.**

### Questions diverses :

- Courrier de la commune du Carla pour une participation financière à la scolarité de deux enfants originaires de Pailhès. C'est un choix des parents, ils ont aussi la possibilité d'être scolarisés à Pailhès, donc nous ne participerons pas.
- Commission de sécurité pour la maison des associations : la commission doit passer le 1<sup>er</sup> juillet pour contrôler entre autres l'accès par la sortie de secours.
- Obligation pour l'école de posséder une Valise de sécurité (premiers secours). A acheter.
- Organisation des élus pour la tenue des bureaux de vote du 30 juin et 7 juillet :

Dimanche 30 juin : 8h-11h30 Agnès et Isa

11h30- 15h Robert et Bruno

15h – 18h Aurélien et Jean-Francis

Dimanche 7 juillet : 8h-11h30 Aline et Elsa

11h30- 15h Robert et Aurélien

15h – 18h Yvon et Jean-Francis

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30.